

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015  
Délibération n° 2015 - 48**

**18 – ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT ET ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE  
RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS – PROGRAMMATION 2016-2017 ET ENVELOPPE  
FINANCIERE – SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE DE MANDATS**

Date de la convocation : le 03 Avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

**Présents : 78**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 19**

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BOLO Pascal (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), M. BUQUEN Eric (pouvoir à M. ALLARD Gérard), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique (pouvoir à M. VOUZELLAUD François), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. GUERRIAU Joël (pouvoir à Mme MERAND Isabelle), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme LESKE Magali (pouvoir à M. BUREAU Jocelyn), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), M. PARPAILLON Joseph (pouvoir à M. RAMIN Louis - Charles), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. PRAS Pascal (pouvoir à Mme CHEVALLEREAU Claudine), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence)

**Absent : 0**

**18 – ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT ET ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE RESEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS – PROGRAMMATION 2016-2017 ET ENVELOPPE FINANCIERE – SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE DE MANDATS**

**EXPOSE**

Le parc des autobus mis à disposition de la SEMITAN, exploitant du réseau de transports collectifs de l'agglomération nantaise, est constitué de 238 véhicules standards et de 147 véhicules articulés.

La mise en service des lignes Chronobus et l'augmentation de la fréquentation qui en a découlé ont mis en évidence le besoin de renforcer la part de bus articulés dans le parc de véhicules. Ces mêmes bus articulés seront aussi nécessaires pour permettre le développement de l'offre sur les lignes existantes et les futures lignes qui seront mises en service.

Par ailleurs, même si des actions de prolongation de vie ont été engagées sur les véhicules qui s'y prêtaient pour passer d'une durée de vie de 15 ans à 20 ans, une partie de cette flotte arrive en fin de vie et nécessite d'être renouvelée.

Il découle de ces éléments la nécessité d'acquérir dans les années à venir près de 150 bus articulés, dont 40 dès la rentrée 2016 et 40 en 2017. Les 80 bus correspondent au renouvellement de bus en fin de vie, dont 47 bus diesel et 9 bus non accessibles. L'arrivée de nouveaux bus articulés permettra de répondre aux problèmes de capacité rencontrés depuis plusieurs mois sur certaines lignes de bus dont les Chronobus. Les acquisitions suivantes s'échelonneront entre 2017 et 2020.

Concernant les 18 minibus de 7m du service de transport à la demande Proxitan, les plus anciens doivent aussi être renouvelés en 2016 et 2017. Ces véhicules fonctionnent actuellement au diesel mais il existe des modèles GNV qui pourraient avoir un intérêt économique sur le long terme.

Les 4 camions spéciaux, âgés de plus de 30 ans, destinés à la maintenance des infrastructures du réseau tramway doivent également être remplacés par du matériel moderne correspondant aux nouvelles exigences pour l'entretien du réseau.

Enfin, il sera nécessaire de prévoir toutes les adaptations et travaux nécessaires afin de permettre d'accueillir ces véhicules, de renouveler les véhicules d'entretiens du réseau tramway et préparer les prochaines acquisitions de véhicules après 2017.

Il vous est donc demandé d'approuver une première étape de ce programme, pour un montant de 48 160 000 € TTC comprenant uniquement les besoins à l'horizon 2016/2017, à savoir :

- l'acquisition de 80 bus articulés GNV (40 en 2016 et 40 en 2017)
- l'acquisition de 18 véhicules Proxitan
- l'acquisition de 4 camions d'intervention sur le réseau tramway
- les adaptations d'infrastructures dans les CETEX (Centre Technique et d'Exploitation) nécessaires à l'accueil des nouveaux véhicules (transformation de places pour bus standards en places pour bus articulés),
- une étude permettant de suivre les évolutions technologiques sur ce type de véhicules afin de proposer une stratégie pour l'acquisition des véhicules à partir de 2018 dans le cadre de la politique de transition énergétique.

Si le programme 2016-2017 est bien défini en terme de volumes et de technologies des matériels à acquérir, la suite du programme, notamment les renouvellements de bus à partir de 2018, est plus incertaine compte tenu des évolutions des technologies mais aussi des besoins. Elle fera donc l'objet d'une nouvelle délibération avec l'approbation de l'enveloppe financière correspondante.

Pour réaliser le programme d'investissements, il est nécessaire de faire appel à un mandataire qualifié en raison de la technicité et du volume des matériels à acquérir.

Afin de répondre à ce besoin, un accord-cadre de mandats mono-attributaire ayant pour objet l'acquisition de matériel roulant et l'adaptation des infrastructures a été lancé par voie d'appel d'offres ouvert le 26 janvier dernier, correspondant à un montant de rémunération du mandataire minimum de 300 000 € HT et un montant maximum de 3 000 000 € HT sur une durée de 6 ans.

La stratégie d'achat proposée consiste donc à réaliser les investissements en matière de matériels roulants et d'adaptation des infrastructures au travers de cet accord-cadre. Il s'agit d'un outil contractuel permettant de définir le principe de la prestation de mandat pour le compte de Nantes Métropole. La définition précise de l'achat, notamment en termes de quantité, de type de véhicules, de technologies retenues et d'adaptation des infrastructures, est réalisée au niveau du marché subséquent conclu avec le mandataire, selon le programme et l'enveloppe financière qui lui auront été confiés par l'instance délibérative compétente.

Après analyse et attribution par la Commission d'Appel d'Offres, il vous est proposé de retenir la société SEMITAN comme titulaire de l'accord-cadre de mandats.

Les crédits correspondants sont prévus sur AP-027 libellée « Equipements exploitation transports » opération 2015 n° 3591 libellée « acquisition matériels roulants 2015-2020 »

#### **LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE**

**M. Bertrand AFFILE, M. Pascal BOLO, M. Eric BUQUEN, Mme Pascale CHIRON, M. Jacques GARREAU, M. Joël GUERRIAU, Mme Monique MAISONNEUVE, M. Jean-Jacques MOREAU, M. Marc RENAUME**

#### **NE PRENNENT PAS PART AU VOTE**

1. Approuve la programmation 2016-2017 d'acquisition de matériels roulants et adaptation des infrastructures pour le réseau de transports collectifs dont le montant est fixée à 48 160 000 € TTC, y compris la rémunération du mandataire
2. Autorise la signature de l'accord cadre de mandats pour l'acquisition de matériel roulant avec la société SEMITAN dont les seuils minimum et maximum de rémunération sont respectivement fixés à 300 000 € HT et 3 000 000 € HT pour une durée de 6 ans

3. Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 Avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND